

Dossier d'Inscription

Lycée Polyvalent Geneviève de Gaulle Anthonioz
43 rue du Moulin, 30540 MILHAUD

Récapitulatif des pièces à fournir et démarches à effectuer pour l'année scolaire 2026-2027.

1. DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les pièces suivantes doivent impérativement être fournies pour valider l'inscription de l'élève :

- **Fiche d'inscription** : Dûment complétée et signée par les responsables légaux.
- **Carte Nationale d'Identité (CNI)** : Copie recto-verso en cours de validité de l'élève.
- **Livret de famille** : Copie des pages concernant les parents et l'enfant.
- **Relevé d'Identité Bancaire (RIB)** : Pour la gestion des frais scolaires ou des bourses.
- **Autorisation pour la photo de classe** : Formulaire d'accord parental officiel pour la prise de vue et la diffusion des photos scolaires.
- **Fiche d'urgence** : Informations médicales cruciales et contacts d'urgence à joindre en cas de nécessité.
- **Photocopie du carnet de santé** : Justificatif des vaccinations obligatoires à jour (DTP, etc.).

2. DOCUMENTS ET ÉLÉMENTS FACULTATIFS / SOUS CONDITION

Ces éléments sont à joindre ou à régler uniquement si l'élève est concerné par la situation :

- **Dossier d'adhésion à l'internat** : À compléter obligatoirement si l'élève a sollicité et obtenu une place d'interne.
- **Fiche ERASMUS** : Destinée aux élèves intéressés par les projets d'échanges et les mobilités internationales.
- **Document ASSR2** : À fournir si l'élève ne l'a pas obtenu au collège et souhaite se présenter pour le repasser au lycée.
- **Documents d'aménagements de scolarité** : À fournir si l'élève bénéficie d'un dispositif spécifique (PAP, PAI, PPS, ou aménagements d'épreuves d'examen).

- **Association Sportive (AS)** : Cotisation de 15€ si l'élève souhaite s'inscrire et participer aux activités de l'AS.

3. MAISON DES LYCÉENS (MDL) & PAIEMENT EN LIGNE

Cotisation Maison des Lycéens (MDL) : Cotisation de 5€ pour soutenir et participer aux projets associatifs, culturels et d'animation des élèves au sein du lycée.

Règlement facilité : Les familles ont la possibilité d'effectuer ce paiement directement en ligne de manière sécurisée en scannant le QR code officiel de la MDL ci-contre.



Scanner pour payer la cotisation MDL en ligne

4. DÉMARCHE RÉGIONALE OBLIGATOIRE

Demande de Carte Jeune Région :

Les familles doivent obligatoirement faire la demande de la Carte Jeune Région en ligne sur le site officiel : laregion.fr.

Utilité de la carte : Cette carte est indispensable au quotidien. Elle sert de **carte de cantine**, de **badge d'accès** pour entrer dans l'établissement, et est également requise pour l'attribution de l'**ordinateur gratuit de la Région**.

Vous pouvez scanner le QR code ci-contre pour accéder directement au dépliant « mode d'emploi » détaillant toute la procédure de demande.



Dépliant "Mode d'emploi"
Carte Jeune